Syndicat mixte du Parc des Expositions de LIMOGES (Siren : 258708510)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Limoges
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/04/1967
Date d'effet	27/04/1967

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Guillaume GUERIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87000 LIMOGES
Téléphone	05 55 45 60 00
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	136 059
Densité moyenne	1 706,93

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Limoges (218708501)	136 059

- Dont 3 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE VIENNE (188702021)
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LIMOGES HTE VIENNE (188708010)
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT (188708028)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles *le Syndicat mixte du parc des expositions a pour objet de faire procéder à tous les aménagements à caractère immobilier ou mobilier nécessaires pour maintenir, améliorer et développer le parc des expositions. A cet effet, le syndicat peut faire effectuer des études, poursuivre la construction de bâtiments, améliorer et moderniser ceux existants, éventuellement acquérir les terrains nécessaires en vue d'une extension et d'une manière générale réaliser toutes les opérations utiles à l'équipement du parc et à son adaptation aux différentes manifestations qui y sont organisées.*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)